

## Ref VEGA 4544 – PRAG 003 – Anglais

### IUT (Département Carrières Sociales)

#### Campagne Complémentaire 2024 de recrutement des Enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur

##### 1- PEDAGOGIE

###### a. Description du Département et de sa politique

Le département Carrières Sociales de l'IUT Angers-Cholet est localisé à Cholet. Il prépare au BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) Carrières Sociales qui a remplacé à la rentrée 2021-2022 le DUT. C'est donc désormais une formation en trois ans, sur six semestres.

Le Parcours Assistance sociale est à ce jour l'unique parcours proposé par le département. Le projet d'ouvrir un groupe (28 étudiants) dans le parcours Animation sociale et socioculturelle est en cours de validation. Si c'est le cas l'ouverture aura lieu pour la rentrée 2024-2025. 56 étudiant.es sont accueilli.e.s en première année soit deux groupes de TD de 28 pour chaque année. La moitié de ces étudiant.e.s est issue de bacs technologiques.

Le département possède également une licence professionnelle, la LP AIPEV (accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables) qui, elle, se situe à Angers mais qui est pour l'instant suspendue.

##### Effectif des personnels Biatss affectés au soutien technique

Une assistante assure les tâches administratives et de scolarité du département CS ainsi que la gestion partielle de la Licence Professionnelle PME/PMI du département GEA.

##### Effectif, grade et âge des enseignants de l'équipe pédagogique de rattachement

Le département Carrières Sociales de l'IUT d'Angers-Cholet se compose de six enseignants permanents et d'un poste d'ATER pour l'année 2023-2024. Les postes des enseignants permanents se déclinent comme suit :

Deux postes PRAG/PRCE :

- Sciences économiques et sociales
- Sciences sanitaires et sociales

Trois postes d'enseignants chercheurs :

- Géographie sociale. MCF (23ème section)
- Sociologie. MCF (19ème section)
- Psychologie sociale. MCF (16ème section)

Un poste d'enseignant contractuel en droit

- Un poste d'ATER en sociologie

###### b. Besoins pédagogiques

Les besoins pédagogiques du poste sont en anglais sont les suivants :

L'enseignant.e assurera principalement les cours d'anglais (intitulés « langues et cultures étrangères » dans le programme) dans le BUT CS. La charge minimale pour ces enseignements répartis entre TD et TP est de 240H.

L'enseignant.e recruté.e devra aussi assurer des cours d'expression et communication et il devra participer au suivi de stage, à au moins deux Saé (situation d'apprentissage et d'évaluation) qui sont chaque année au programme du B.U.T et qui nécessitent une forte implication de toute l'équipe pédagogique.

Enfin la personne recrutée sera également amenée à suivre les PPP (Projets Personnels et Professionnels) des étudiant.e.s ainsi que, selon les semestres et les années, les portfolio.

Les 384H requises sont pourvues dans ce service. Elles pourraient toutefois être complétées par quelques heures d'enseignement complémentaires sur site à Cholet.

### **c. Compétences pédagogiques recherchées**

Il est attendu une forte implication dans le département. Des expériences professionnelles auprès d'un public du supérieur ou de formations sociales ou sanitaires et sociales dans le secondaire est un plus.

L'enseignant.e en anglais devra savoir adapter ses enseignements à l'hétérogénéité du niveau des étudiant.e.s en langue au sein du BUT Carrières Sociales.

Aussi un intérêt pour le domaine social et son champ d'action, une connaissance du champ du social en général est demandée car il sera attendu de l'enseignant.e qu'il ou elle adapte sa pédagogie au domaine de la formation. Des expériences personnelles également dans ce domaine (bénévolat ou responsabilités) sont bienvenues.

Des expériences dans le domaine des relations internationales, des échanges et du montage de projet à l'étranger sont attendues considérant que la responsabilité pédagogique des relations internationales reviendra certainement à l'enseignant.e recruté.e.

Des compétences dans d'autres langues (arabe ou russe) seraient un plus.

### **d. Implications attendues**

Il est important au regard du nombre de titulaires et du nombre de responsabilités pédagogiques à pourvoir dans le département, que la personne recrutée s'implique dans la prise de responsabilités pédagogiques. Etant donné le profil du poste les responsabilités des Relations Internationales et/ou des stages semblent logiques mais les responsabilités sont tournantes et celles de directeur des études et de responsables de département sont à terme à envisager pour l'enseignant.e recruté.e.

Dans le cadre des relations internationales les besoins de développement du département sont importants en termes de partenariats, de suivis de semestres à l'étranger ou de stages.

### **e. Contacts**

Département Carrières sociales

Secrétariat et scolarité : Mme Magalie Brochard : [magalie.brochard@univ-angers.fr](mailto:magalie.brochard@univ-angers.fr)  
0244688875

Responsable du département : M. Samuel Delépine : [samuel.delepine@univ-angers.fr](mailto:samuel.delepine@univ-angers.fr)

## **2. Informations portail européen EURAXESS**

### **1. Job position (Lecturer, Professor) :**

Permanent professor (Established/leading researcher R3-R4)

Permanent lecturer (Recognised/established researcher R2-R3)

### **2. Job profile (up to 300 characters) :**

### **3. Research fields :**

## **3. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)**

- Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- Agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)
- Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, piqure, etc...)
- Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- Electricité (habilitation électrique nécessaire)
- Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- Travail isolé
- Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser) :

<b>TRANSMISSION DES CANDIDATURES</b>
--------------------------------------

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE à compter du 12/03/2024 au 12/04/2024

***Tout dossier incomplet au 12/04/2024 sera déclaré irrecevable.***